

COMMUNE DE SAINT MAURICE DE VENTALON

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 11 septembre 2015**

EXTENSION DU PERIMETRE COMMUNAUTAIRE :

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'accepter la demande d'adhésion à la communauté de communes du Mont Lozère, de la commune de Vialas, au 1^{er} janvier 2015.

INDEMNITE PERCEPTEUR :

Le conseil décide à l'unanimité de verser l'indemnité de conseil de l'exercice 2015 au comptable du trésor.

Ce montant s'établit à 265.67 € net

MISE AUX NORMES DE L ECLAIRAGE PUBLIC :

Sur proposition du SDEE, le conseil municipal engage une étude pour remplacer les lampes de l'éclairage public qui causent un gaspillage énergétique.

19 points lumineux sont concernés.

CONTRATS TERRITORIAUX :

Le conseil a préparé 4 fiches projets sur les contrats territoriaux :

Extension garage communal : 62 030.15 € HT

Aménagement du hameau de Masméjean 19895 € HT

Entretien voirie communale 40 000 € HT

Rénovation du temple de St Maurice 175 000 € HT

Le conseil autorise le Maire à signer tous documents nécessaires correspondant à ces fiches projets pour la période 2015/2017.

DEMANDE DE DEMISSION DE L ADJOINT ADMINISTRATIF :

Ghislaine Guignier a demandé sa démission du poste d'agent administratif de la commune de St Maurice. Le Maire accepte cette démission à compter du 1^{er} décembre 2015.

Le conseil donne la mission au Maire d'embaucher un personnel de remplacement à partir du 1^{er} novembre et l'autorise à signer tous contrats liés à l'embauche.